

# CATALOGUE SÉJOURS POUR DES VACANCES PEPOUZES



## ÉTÉ 2023



**DU 31/07 AU 19/08**

06 13 95 49 39

JONAS.MOINET@LESPEP76.FR



ENVIE DE VACANCES, D'ACTIVITÉS, DE SORTIES, DE RENCONTRES  
ET/OU DE RÉPIT ?

LES PEP 76 ORGANISENT PLUSIEURS SÉJOURS CET ÉTÉ POUR LES  
ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 17 ANS !





NOS ATOUTS QUALITÉ & SÉCURITÉ..... P. 3-4

AIDES FINANCIÈRES ET BONS PLANS PEP..... P. 5

DES SÉJOURS DE PROXIMITÉ..... P. 6

NOS OFFRES DE SÉJOURS..... P. 7-9

FOIRE AUX QUESTIONS..... P. 10-11

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE..... P. 12-13

RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR..... P. 14

# NOS ATOUTS QUALITÉ ET SÉCURITÉ

## LES INNOMBRABLES BIENFAITS D'UNE COLO...

Dans une parfaite continuité éducative, la colo répond aux enjeux éducatifs de notre société.

En complément de l'école et des accueils péri ou extra scolaires, elle aide votre enfant à intégrer de nouvelles compétences, tout en vivant un extraordinaire temps de vie collective.

1

### Un Projet Pédagogique Adapté

Chaque Séjour dispose de son propre Projet Pédagogique. Il est donc pensé et rédigé en phase avec nos valeurs éducatives et de façon à répondre au mieux au groupe d'enfants accueilli.

2

### Une Organisation Minutieuse

Les colos PEP, c'est plus de 75 ans d'expertise avec des équipes professionnelles au service de votre enfant. Elles sont organisées de A à Z, avec tous les agréments, des contrôles permanents, des protocoles sanitaires éprouvés, une assistance personnalisée au départ et au retour !



# NOS ATOUTS QUALITÉ ET SÉCURITÉ

3

## Une Disponibilité Renforcée

Les PEP76 garantissent une disponibilité sans faille afin de vous accompagner, de vous conseiller et de répondre à toutes vos questions dans les plus brefs délais. De plus, nous vous accompagnons tout au long du suivi de l'inscription de votre enfant.

4

## Une Communication Omniprésente

La séparation et la distance n'est pas toujours évidente pour tout le monde. Au sein de nos séjours, nous garantissons la possibilité de contacter ses proches ou le centre pendant les pauses et les temps de repas. De plus, nous sommes très attachés à la diffusion de nos blogs, qui permettent aux familles de suivre le séjour à chaque nouvelle journée.



# AIDES FINANCIÈRES

&

# BONS PLANS PEP



## Chèques Vacances

Les PEP sont partenaires de l'ANCV, vos Chèques-Vacances peuvent régler et/ou payer entièrement le séjour.



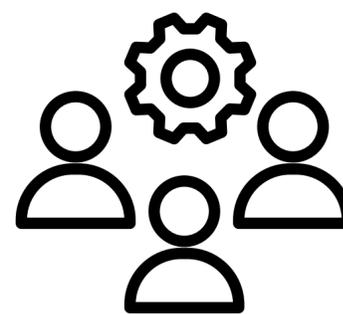
## Jeunes en Plein Air

Sur demande et selon votre quotient familial, la JPA peut vous accorder une bourse d'aide au départ.



## Bons CAF 76

Agréée par la Caisse d'Allocation Familiale du 76, vos bons CAF viendront en déduction du prix du séjour.



## Comité d'Entreprise

Votre employeur ou votre comité d'entreprise peuvent prendre en charge une partie du coût du séjour.



## Colos Apprenantes

Une aide de l'Etat pouvant atteindre jusqu'à 80% du séjour est possible pour nos séjours adaptés. Renseignez-vous auprès du Secours Populaire Français 76.



## CCAS de votre commune

Le CCAS de votre commune peut également participer à l'aide au départ de votre enfant.

# DES SÉJOURS EN NORMANDIE



Dieppe, Eu et (Etretat reporté en 2024), nous privilégions les séjours de proximité afin de favoriser les premiers départs en séjour. Diminuons les temps de trajets afin de profiter au maximum des temps de loisirs !

## LES ACTIVITÉS

En pleine nature, en bord de mer, à cheval ou en bateau, nos séjours accueillent des petits groupes (entre 12 et 24 enfants) par tranche d'âge afin de garantir du temps et de l'espace pour chaque enfant. Escalade, Cerf-volants, voiles, pêche à pieds, baignades et autres activités diverses sont présentes dans nos séjours.

## L'ÉQUIPE

1 Directeur/directrice BAFD + 1 animateur/animateur pour 8 enfants en moyenne + 1 Assistant Sanitaire. Des professionnels diplômés par l'Etat pour les activités sportives et spécifiques.

# A EUX LA NATURE

8-12ans

18 places

570€



## Entre la mer et les forêts

Les PEP t'accueillent 1 semaine dans son nouveau séjour en bord de mer. Si tu aimes les arbres, la plage et les animaux alors rejoins-nous ! Balade à cheval sur la plage, promenade dans une Jungle, pêches à pieds, photographies, études des insectes et bien plus encore !

### LES ACTIVITÉS

- ✓ Balade Equestre
- ✓ Chasse aux Papillons
- ✓ Pêche à Pieds
- ✓ Exploration Jungle Sauvage



### DÉPART ROUEN



31/07 au 5/08

7/08 au 12/08

14/08 au 19/08

### LIEU D'ACCUEIL



1 rue du Mont Vitot  
76260 Eu

06 13 95 49 39

jonas.moinet@lespep76.fr

8/11ans

13/17ans

12 places

650€



# Les Vacances Dieppoises

6 jours de Vacances en bord de mer !

12 enfants, 6 adultes et 2 minibus pour partir à l'aventure à Dieppe et ses environs. Viens t'amuser dans les vagues et les arbres et découvrir des animaux sauvages !

Séjour  
Adapté

## ACTIVITES

- ✓ Accrobranche
- ✓ Equitation
- ✓ Parc Animalier
- ✓ Plage et Baignades

## DATES



31/07 au 5/08 (8-12ans)  
07/08 au 12/08 (8-12ans)  
14/08 au 19/08 (13-17ans)

## Lieu d'Accueil



20, rue du Docteur Cassel  
76200 DIEPPE

# Prêt pour le Départ ?



## Pas rassuré : je pars pour la 1ère fois

La colo c'est la belle vie mais en cas de stress avant de partir, rassure-toi avec toutes les infos du catalogue. Dès ton arrivée, l'équipe t'expliquera avec qui tu vas être, où tu dormiras, le programme d'activités, les menus. Des jeux de connaissance te feront découvrir le centre et tes nouveaux copains pour que tu passes de super vacances !

## Je mets quoi dans ma valise ?

Tout est listé dans le trousseau de ton Carnet de Voyage. Evite téléphone portable, objet connecté ou de valeur : la colo n'est pas faite pour ça et tu auras plaisir à les retrouver en rentrant.

## Avec qui je partagerai ma chambre ?

Avec les copains avec qui tu es venu ou d'autres enfants du même âge, garçons et filles séparés. En cas de besoin, ton animateur t'aidera à ranger tes affaires, gérer ton linge, faire ton lit, écrire ton courrier et occuper tes temps calmes.

## Qu'est-ce que je mangerai ?

Nous t'invitons à goûter à tout, car nos cuisiniers préparent des repas à thèmes (banquet, buffet, poêlées géantes, barbecue, trappeur, ...) selon tes besoins en équilibre alimentaire et tenant compte de ton régime s'il est d'ordre médical. Des menus sans porc ou sans viande sont proposés pour celles et ceux qui le souhaitent.

## Comment je resterai en contact avec mes proches ?

La colo c'est aussi grandir en apprenant à gérer la séparation avec ses proches. Le téléphone du centre pourra être accessible à certaines heures mais pas tous les jours car vous serez nombreux à l'utiliser.

# Prêt pour le Départ ?



## Comment ça se passe en cas de bobo ?

Au quotidien, l'équipe veillera à la bonne hygiène de tous. L'assistant sanitaire assurera ton traitement médical si tu en as un, soignera les petits bobos et fera appel au médecin en cas de besoin. Si cela est nécessaire, tes parents en seront avertis. En cas de petit coup de blues passager, nous saurons te rassurer et t'aiderons à le surmonter.

## Comment j'irai jusqu'à là-bas ?

L'idéal c'est le voyage en bus ou train avec les copains, encadré par tes animateurs. Tes parents pourront choisir de t'emmener jusqu'à la colo, s'ils le souhaitent. L'heure et lieu de rendez-vous du départ et du retour figureront sur la convocation.

## Faut-il de l'argent de poche ?

Jusqu'à 12 ans, 10 ou 20 € suffiront ; ils seront confiés à l'équipe. Tu pourras en disposer selon tes envies. Ton animateur t'aidera à gérer tes achats et les notera sur la fiche de décompte qui se trouve dans ton Carnet de Voyage.

## La colo sera-t-elle contrôlée ?

Les services compétents (DDCSPP, ARS, ...) contrôlent régulièrement les colos pour s'assurer du respect des règles sanitaires, des normes d'encadrement ou encore de la bonne conduite pédagogique du séjour. Nous effectuons également nos propres visites afin de veiller à ce que le séjour se déroule dans les meilleures conditions.

## Quels sont les documents nécessaires ?

Les documents obligatoires (attestations de vaccinations, d'assurance, ordonnance, autorisations ...) sont précisés dans le catalogue ainsi que dans ton Carnet de Voyage.

# Conditions Générales de Ventres

## **INSCRIPTIONS**

Toute inscription à un séjour PEP suppose l'adhésion aux PEP et implique l'acceptation des conditions ci-après. L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée de l'acompte (cf: fiche d'inscription). En cas d'inscription tardive (15 jours avant le départ), vous devrez nous adresser la totalité du prix du séjour, de plus pour des raisons d'organisation, nous ne pourrons plus vous garantir obligatoirement l'organisation du transport.

## **DROIT A L'IMAGE**

L'inscription vaut autorisation de diffusion de l'image pour la communication des PEP. Tout refus est à signifier expressément dans le cadre réservé à cet effet sur le bulletin d'inscription.

## **RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR**

Nous mettons en œuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours avec l'intervention d'organismes différents. Ces derniers conserveront les responsabilités propres à leur activité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications quand aux modifications de dates ou de programmes dues à des cas de forces majeure. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. Les PEP se réservent le droit de modifier ou d'annuler un séjour du fait notamment d'un nombre insuffisant de participants. A défaut de trouver une solution de remplacement, nous rembourserons les sommes versées, sans possibilité de dédommagement.

## **RESPONSABILITE DU PARTICIPANT**

tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas du renvoi d'un jeune pour raison disciplinaire ou comportementale ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera effectué et tous les frais occasionnés seront à la charge des familles. Si l'enfant est sujet à des troubles, présente un handicap, doit suivre un traitement médical ou un régime alimentaire particulier, tous les éléments (ordonnance, prescription...)devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier afin de nous permettre de prendre des mesures adaptées. En cas d'absence des pièces d'identité, lorsqu'elles sont exigées, le participant ne pourra pas participer au séjour qui sera considéré comme annulé sans possibilité de remboursement ultérieur.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Les PEP se réservent le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement mettrait en danger la sécurité ou le bien être du groupe. Tout manquement grave aux règles de vie de groupe et à la discipline sera signalé à la famille ou au responsable légal.

## **TARIFS ET REGLEMENT**

Association à but non lucratif, nos tarifs sont calculés au plus juste prix. Ils comprennent: l'hébergement en pension complète (4repas/jour), les transports sur place, les activités, l'encadrement, le matériel, les sorties. Les frais médicaux sont à la charge des participants.

## **AIDES ET SOLIDARITE**

Bons ou tickets vacances MSA, CAF: leur montant vient en déduction du séjour. Chèques vacances: vos chèques vacances peuvent être utilisés en règlement de tous les séjours proposés. D'autres aides sont possibles selon votre département d'origine.

## **AGREMENTS**

Tous nos séjours sont agréés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Fédération agréée Vacances le 7 avril 1945, agrément Tourisme n AG075000002. Agréments CAF, VACAF et MSA. Adhérent de l'UNAT et membre de la Jeunesse au Plein Air (JPA).

## **AIDES ET SOLIDARITE**

Bons ou tickets vacances MSA, CAF: leur montant vient en déduction du séjour. Chèques vacances: vos chèques vacances peuvent être utilisés en règlement de tous les séjours proposés. D'autres aides sont possibles selon votre département d'origine.

## **AGREMENTS**

Tous nos séjours sont agréés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Fédération agréée Vacances le 7 avril 1945, agrément Tourisme n AG075000002. Agréments CAF, VACAF et MSA. Adhérent de l'UNAT et membre de la Jeunesse au Plein Air (JPA).

## **ANNULATION**

Toute annulation doit expressément nous être signifiée par courrier. La date de réception du courrier sera prise en compte dans le calcul des frais d'annulation qui s'établissent comme suit: Entre 30 et 8 jours avant le départ: nous retiendrons : les frais de transport et le 1er acompte de 82€. Moins de 8 jours avant le départ: nous facturons l'intégralité du prix de séjour. En cas d'interruption du séjour pour raison médicale, nous retiendrons les frais de transport et le coût des journées effectuées. Toute modification du programme d'activités liée à la motivation ou au bon vouloir du participant ainsi qu'aux conditions météorologiques ne saurait être imputée à l'association. En l'absence des documents obligatoires (certificat médical, autorisation parentale, brevet d'activités nautiques, carte d'identité, autorisation de sortie de territoire, passeport) l'enfant ne pourra pas participer aux activités prévues.

## **ENCADREMENT**

Les projets éducatifs sont mis en œuvre par des équipes d'encadrement diplômées, conformément à la législation en vigueur. Des assistants sanitaires assurent le suivi médical et d'hygiène des enfants en liaison avec les cabinets médicaux de proximité.

## **TRANSPORTS**

Ils ne sont pas inclus dans le prix du séjour, indiqué dans ce catalogue. Les PEP déterminent 30 jours avant le départ le mode de transport ainsi que les lieux de rendez-vous tenant compte des effectifs inscrits et des conditions de voyage. Ils s'effectuent en présence d'un responsable PEP. La réglementation des transports en bus est scrupuleusement respectée. Les participants supportent seuls les conséquences et frais supplémentaires s'ils sont dans l'impossibilité de présenter les documents de voyage requis. Les arrivées tardives et les départs prématurés ne donnent lieu à aucun remboursement du transport. Les organisateurs s'engagent à tout mettre en œuvre pour informer en cas de retard, et respectivement les familles s'engagent à prévenir d'un retard éventuel.

Au retour en cas de retard non signalé ou non justifié de la famille, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

## **ASSURANCE**

L'assurance comprise dans les prix du séjour, couvre les activités et les transports organisés par les PEP. Enfants et jeunes bénéficient des garanties accidents corporels, responsabilité civile et situation d'urgence médicale. L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles. Les PEP déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels ou d'argent de poche sauf s'ils sont confiés à l'équipe du séjour. Rappel: nous déconseillons la présence des téléphones portables ou consoles de jeu, de ce fait aucun remboursement n'aura lieu en cas de perte ou de vols de ces objets).

## **SOINS MEDICAUX**

Les frais liés aux soins médicaux sont refacturés aux familles. Les feuilles de soins leurs sont adressées dès réception du paiement.

## **SERVICE QUALITE**

A l'issue du séjour, les enfants et parents pourront faire part de leur avis et remarques sur le déroulement et la qualité des séjours.

Séjour : ..... Dates : .....

## LE PARTICIPANT

NOM : ..... PRENOM : .....

AGE : ..... SEXE (1) : F - M Né(e) le : ..... /..... /.....

Lieu de naissance : .....

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : .....CLASSE : .....

Allergies (1) : Oui - Non (si oui, fournir le P.A.I)

Régime alimentaire (1) : Oui - Non (1) rayer la mention inutile

## LA FAMILLE

RESPONSABLE LEGAL (1) : PERE, MERE, TUTEUR (1) rayer la mention inutile

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Tél portable et fixe : ...../...../...../...../..... et ...../...../...../...../..... Adresse mail : .....

Profession et employeur : .....

N° Sécurité Sociale : .....

Caisse d'assurance maladie : Fournir obligatoirement une photocopie de la carte vitale + carte de mutuelle ou l'attestation CMU

NOM et Prénom du conjoint : .....

Profession et employeur : .....

Tél portable : ...../...../...../...../.....

Nombre d'enfants à charge : ..... Ages : .....

Caisse d'allocations familiales (CAF, MSA, etc...) : .....

Département de : ..... N° Allocataire : .....

Si un service social ou un organisme de tutelle suit l'enfant :

Nom : ..... Service : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Nom/Prénom/Tél du référent éducatif : .....

## LE DROIT A L'IMAGE

J'autorise les PEP à diffuser et à reproduire les images représentant mon enfant sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion des PEP et de ses valeurs.

## L'INSCRIPTION ET PAIEMENT

Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un règlement de 81€ (soit 80€ d'acompte et de 1€ d'adhésion pep).

Un relevé de compte mentionnant votre part due vous sera envoyée dès réception.

Un solde doit être réglé, au plus tard un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez votre participation totale. Vous pouvez échelonner les paiements en plusieurs chèques. Vous recevrez ultérieurement le dossier complet comportant tous les renseignements indispensables pour le séjour de votre enfant.

Je soussigné(e),....., certifie avoir pris connaissance des conditions générales sur la brochure en ma possession et y souscrit dans leur intégrité.

Le: ..... à :

Signatures responsables légaux :

# LES VACANCES NORMANDES

## ÉTÉ 2023



Création PEP Seine-Maritime - Couverture : Jonas MOINET - Photos & Pictos : PEP Seine-Maritime



Siège : 4 rue du Bac -  
76012 Rouen

Tel : 06 13 95 49 39

Email :  
[jonas.moinet@lespep76.fr](mailto:jonas.moinet@lespep76.fr)